



Dossiers de bourse collège

publié le 17/09/2014

Il est rappelé aux élèves que la **date limite de dépôt du dossier de bourse collège** au service Intendance est fixée au **VENDREDI 19 SEPTEMBRE** ; si les démarches ne sont pas faites dans les temps aucun dossier ne peut être rattrapé en cours d'année !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.